

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 8 décembre 2020

L'an deux mil vingt le mardi 8 décembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 03/12/2020

Date d'affichage 03/12/2020

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 14

Procurations : 2

Étaient présents :

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Monsieur David LECARPENTIER.

Était absents excusés : Madame Florence CHASSÉ a donné son pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Anaïs LAUTRU a donné pouvoir à Madame Béatrice GUEGAN.

Était absent non excusé : Madame Chrystel VINCENT

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Alexandra FOUCAULT a été élue secrétaire de séance.

DEVIS CURAGE FOSSÉS

Un curage des fossés est nécessaire sur la VC 114, le chemin du Crottier et la route de la "Guéhardière".

Deux devis ont été réalisés HT :

	WTP	TRAM TP
Curage fossés et travaux voirie	18399.60 €	12460 €

Monsieur Le Maire propose de retenir l'entreprise TRAM TP et de signer le devis qu'en 2021.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : **Pour : 14 voix**

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 10 décembre 2020.

Le Maire, Anthony ROULLIER

